



COMMUNE DE LA
BARBEN

DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

ARRONDISSEMENT
D'AIX-EN-PROVENCE

*République française
Liberté, égalité, fraternité*

Délibération N° 43-2016

Nombre de membres En exercice	14
Nombre de membres Présent	12
Nombre de membres Votants	13
Pour	0
Contre	13
Abstention	0

Date de la convocation :
25/11/2016

---000000---

Objet : SMED 13 – programme 2015 / FACE E – Avenant à la convention de financement.

En date du 06 Août 2015, le Conseil s'est prononcé favorablement sur le programme Face 2015.
En complément des travaux de renforcement électrique, il convient de procéder à l'enfouissement des réseaux téléphoniques.
Il est demandé au Conseil de se prononcer sur ces travaux qui seront effectués par le SMED13, étant précisé que le montant de la participation communale s'élève à 22 544 € TTC.

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu la délibération 51-2015 portant approbation du programme FACE 2015,

Vu qu'il convient de procéder à l'enfouissement des réseaux téléphonique,

Vu la convention de financement présentée par le SMED,

Et après en avoir délibéré à,

Article 1 : APPROUVE l'avenant à la convention de financement présentée par le SMED 13 pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques

Article 2 : PRECISE que le montant des travaux s'élève à 22 544 € TTC.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

LA BARBEN, le 02 décembre 2016

Le Maire



Christophe AMALRIC